



## APPEL A PROPOSITION DE PROJETS N° 02 A L'INTENTION DES ASSOCIATIONS LOCALES DES COMMUNES PILOTES DU CAPDEL

### PREMIERE ETAPE

Appel à proposition d'idées de projet pour  
le renforcement de la société civile et le développement économique local

## ANNEXE IV : FICHE DE LA COMMUNE DE MESSAAD

### LOT I : RENFORCEMENT DE LA SOCIETE CIVILE

#### A- Renforcement de la société civile pour une participation plus active et plus efficace dans les processus de développement local.

- **Promotion du PCD de « nouvelle génération » et réunion des conditions optimales pour la mise en œuvre de ses stratégies d'action** : promouvoir la nouvelle démarche concertée de planification stratégique du développement local (à travers des actions d'information, de sensibilisation, de communication, de facilitation du dialogue... ), et contribuer à la préparation, la facilitation et l'impulsion de la mise en œuvre d'une ou plusieurs stratégies d'action du projet de PCD dans un de ses axes stratégiques (sensibilisation-communication autour de la stratégie d'action ; mobilisations d'acteurs potentiels pertinents ; facilitation de dialogue entre les acteurs...).

- **Promotion du rôle de la société civile en appui aux autorités locales dans l'amélioration du cadre et des conditions de vie de la population** à travers l'information, la sensibilisation, la communication et des actions pilotes, et cela dans un, ou plus, des domaines suivants : solidarité locale, hygiène du milieu, environnement, santé communautaire, prévention des risques, accessibilité aux personnes en situation d'handicap, sport de proximité, culture, ...

- **Promotion des TIC et de l'innovation au service du développement local**, notamment pour permettre le renforcement et l'amélioration de l'action de la société civile (information, sensibilisation, mobilisation, dialogue, interaction, sondages, marketing territorial...) et à travers des actions pilotes, dans un ou plusieurs domaines d'activités, notamment ceux identifiés dans les stratégies d'action prioritaires issues des ateliers participatifs du CCC dans le cadre de l'élaboration du PCD ;

- **Encourager les acteurs économiques locaux à mutualiser leurs moyens et savoir-faire** (agriculteurs, éleveurs, apiculteurs, artisans, agents du patrimoine et du tourisme...) et à s'organiser en groupements solidaires à travers la création de coopératives ou d'associations (production, transformation, marketing, commercialisation) au moyen d'actions d'information, de sensibilisation et de formation ainsi que d'actions pilotes.

les thématiques proposées ci-dessus, peuvent être développées à travers des projets qui visent à mettre en œuvre une des stratégies d'actions prioritaires, issues de l'avant-projet du PCD, et listées au tableau suivant.

## COMMUNE DE MESSAAD

### AXE STRATÉGIQUE 1 : DEVELOPPEMENT ET PROMOTION D'UNE ECONOMIE LOCALE DURABLE

Objectif 1.1 : Promouvoir la récolte, le stockage, la transformation et la commercialisation des produits agricoles de la région (abricots, grenade, moutons et vaches)

- Faciliter aux jeunes agriculteurs l'accès aux différents dispositifs de soutien à l'emploi et à l'entreprenariat et au services financiers (accompagnement des jeunes agriculteurs).
- Encourager les agriculteurs, notamment les jeunes, à s'organiser en coopératives agricoles (Production et services aux agriculteurs et services d'appui à l'agriculture).
- Protection des vergers des inondations de l'oued

### AXE STRATÉGIQUE 2 : PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Objectif 2.1 : Impliquer les acteurs locaux dans la politique de protection de l'Environnement

- Mener une politique de sensibilisation pour toutes catégories et tout âge de la population sur la préservation et la protection de l'environnement
- Associer les organisations de la société civile dans les actions visant la protection de l'environnement.

Objectif 2.2 : Exploiter les énergies renouvelables

- Mettre en œuvre une stratégie de communication sur l'importance des énergies propres

Objectif 2.3 : Aménager et développer le réseau principal d'assainissement et de traitement des eaux usées.

- Protection d'Oued Messaad des eaux usées

Objectif 2.4 : Améliorer et développer la gestion durable des déchets

- Activation du rôle des associations pour la sensibilisation de la population de procéder au processus du tri local des déchets
- Développer un projet pilote de récupération de déchets organique et de production de composte.

Objectif 2.5 : Protéger l'écosystème steppique

- Engager des actions de sauvegarde des espaces steppiques

Objectif 2.6 : Aménager des jardins publics et espaces verts

- Création de pépinières dans les villes nouvelles avec la participation des jeunes des quartiers
- Formation de jeunes des quartiers dans les métiers de jardinage et de l'aménagement paysager
- Aménager les jardins publics et des espaces verts dans les quartiers

### AXE STRATÉGIQUE 4 : PROTEGER ET VALORISER LE PATRIMOINE HISTORIQUE ET CULTUREL ET DEVELOPPER LE TOURISME

Objectif 4.1 : Protéger les sites archéologiques

- Recenser et documenter les sites archéologiques
- Valorisation et sauvegarde des sites archéologiques
- Classement des sites archéologiques aux niveaux local et national

Objectif 4.2 : Réhabiliter le patrimoine culturel local

- Réhabilitation de l'équitation traditionnelle (Fantasia).
- Valoriser le patrimoine culturel matériel et immatériel
- Promotion de l'activité et de l'éducation muséale

Objectif 4.3 : Soutenir et développer l'artisanat traditionnel local (poils de chameaux, laine et cuir) et le tourisme

- Soutien et valorisation des savoir faire
- Labellisation du produit artisanal local (kachabiya, Burnous et souliers)
- Aménager des espaces pour la promotion et la vente du produit de l'artisanat
- Renforcement des manifestations et expositions dans le domaine du tourisme et de l'artisanat
- Renforcer les capacités des associations du Tourisme dans la promotion de la destination touristique

**LOT II – Projets catalyseurs de développement économique local (DEL) dans le cadre des stratégies d’action issues des Ateliers participatifs du CCC dans le cadre de l’élaboration du Plan Communal de Développement.**

**Rappel :** Il s’agit pour ce LOT II de proposer des projets concrets qui contribuent au développement économique local, avec un potentiel de création d’emploi et de revenus durables pour les populations cibles, ou d’amélioration de leur employabilité, ou d’amélioration et de renforcement de leurs capacités de production, de transformation et/ ou de commercialisation.

<b>Commune de Messaad</b>
<p><b>Secteur prioritaire : Agriculture</b></p> <p><u>Objectif 1.1 : Promouvoir la collecte, le stockage, la transformation et la commercialisation des produits agricoles et de l’élevage de la région (abricots, grenade, moutons et vaches)</u></p> <ul style="list-style-type: none"><li>➤ Création d’unités de collecte et de commercialisation des produits agricoles</li><li>➤ Encouragement de la création d’unités de transformation de la production agricole et animale</li><li>➤ Faciliter aux jeunes agriculteurs l’accès aux différents dispositifs de soutien à l’emploi et à l’entrepreneuriat et au service financier (Facilitation des procédures, accompagnement des jeunes agriculteurs, renforcement du réseau des services au niveau communal).</li><li>➤ Encourager les agriculteurs, notamment les jeunes, à s’organiser en coopératives agricoles (Production et services aux agriculteurs et services d’appui à l’agriculture).</li><li>➤ Protection des vergers des inondations de l’oued</li></ul>
<p><b>Autres secteurs pertinents pour le développement économique local</b></p> <p><b>(l’objectif principal de la proposition doit viser la création d’emplois et de revenus durables)</b></p> <p><b>1- Environnement et gestion des déchets</b></p> <p><u>Objectif 2.4 : Améliorer et développer la gestion durable des déchets</u></p> <ul style="list-style-type: none"><li>➤ Développer un projet pilote de récupération de déchets organique et de production de composte.</li></ul> <p><u>Objectif 2.6 : Aménager des jardins publics et espaces verts</u></p> <ul style="list-style-type: none"><li>➤ Création de pépinières dans les villes nouvelles avec la participation des jeunes des quartiers</li><li>➤ Formation de jeunes des quartiers dans les métiers de jardinage et de l’aménagement paysager</li><li>➤ Aménager les jardins publics et des espaces verts dans les quartiers</li></ul> <p><b>2- Artisanat</b></p> <p><u>Objectif 4.3 : Soutenir et développer l’artisanat traditionnel local (poils de chameaux, laine et cuir)</u></p> <ul style="list-style-type: none"><li>➤ Soutien et valorisation des savoir faire locaux</li><li>➤ Labellisation du produit artisanal local (kachabiya, Burnous et souliers)</li><li>➤ Aménager des espaces pour la promotion et la vente du produit de l’artisanat</li><li>➤ Renforcement des manifestations et expositions dans le domaine du tourisme et de l’artisanat</li><li>➤ Renforcer les capacités des associations du Tourisme dans la promotion de la destination touristique</li></ul>